

Mars
2026**S3i**
www.s3i-france.com**SYNDICAT NATIONAL DES
SALARIÉS DU NUMÉRIQUE**

Une équipe à vos côtés, pour vous défendre

**L'information
Mensuelle des élu(e)s
au CSE SSG du
Syndicat Autonome et
Indépendant S3i****Retour CSE de fév. 2026/Extra mars :**

Hervé Forestier (DG France) s'est félicité que l'année 2025 se soit achevée avec de beaux succès, une forte croissance au dernier trimestre (permettant la publication le jour même des résultats) avec 9,5% de ROA. Les élus du CSE de façon quasi-unanime se sont étonnés de la décorrélation des résultats de l'entreprise par rapport aux 1^{er} retours CRH qui révéleraient qu'à peine 30% des salariés auraient été augmentés, de façon très minimale et insuffisante, pendant que le dividende augmente de près de 14%. Lisez notre communication syndicale Mensuelle pour connaître le détail et la position de **S3i**.

Indicateurs économiques à fin janv. 2026

Effectifs : 13.514 salariés (+91) : 363 entrées/ 272 sorties dont : 187 démissions/ 7 Licenciements/ 27 Rupt. Conv./ 21 Fin d'essai / 4 Fin CDD / 19 Dép. Retraite. / 7 Mutations.
Intercontrat : Hausse à 3,4% (+1,0%) soit 356 ETP
Sous-traitance : Hausse à 12,2% (+1,3%) soit 1821 ETP
Télétravail Régulier : Baisse de 90,38% à 89,93% (-0,45%) 1347 salariés ne font pas de télétravail régulier.
Démissions reçues sur 1 mois (hors structures) :
 51 en janv. 2026 vs 71 en déc. 2025
 vs n-1 87 en janv. 2025 vs 58 en déc. 2024
Démissions reçues sur 12 mois glissants (hors structures):
 fév. 2025-janv. 2026 : 962 démissions (-1,88%)
 vs n-1 fév. 2024-janv. 2025 : 980 démissions.

Points principaux traités en séance

Information principale du CSE Extraordinaire SSG du 5 mars 2026 : pour la 1^{ère} année SSG prévoit au titre de 2025, la distribution d'une participation entre **380 € et 400 € brut**. Quant à l'intéressement au titre de 2025, avec 9,5% de ROA, il sera de **1500 € brut**.

Voici les points traités en séance du CSE de fin février 2026 :

- Approbation des PVs de septembre 2025 et janvier 2026,
- Point d'étape sur la reprise de la société NEUROO => Depuis le CSE, le projet déposé par SSG a été retenu par le Tribunal de Commerce. Les 8 salariés sont intégrés au 1^{er} mars à Sopra Steria Group.
- Information/Consultation sur le projet de licenciement pour inaptitude d'origine non professionnelle et impossibilité de reclassement d'une salariée protégée du site de Montpellier. Le vote était majoritairement négatif, ce qui n'empêche pas la procédure de se poursuivre.
- Demande d'un point d'échange sur le courrier d'observations de l'Inspection du Travail de Kléber du 26 janvier 2026 concernant le temps de travail des salariés. La Direction indique avoir répondu en fournissant les éléments demandés mais toujours réfléchir s'il faut ou pas communiquer cette réponse aux élus. **S3i** enjoint la Direction de communiquer ce courrier aux élus conformément à la Législation.
- Points RH habituels sur les effectifs.
- Point sur les travaux du bureau, des commissions.
- Retour du représentant du CSE au Conseil d'Administration
- Point sur les différentes procédures juridiques en cours avec le report d'une audience devant la Cour d'Appel de PARIS en novembre 2026.
- Présentation du Budget prévisionnel 2026 qui a été validé à la majorité en prévoyant un déficit ASC 2026 proche de -400 K€.
- **RAPPEL : S3i recherche son RP sur le site de Montreuil. Vous êtes rattaché à Montreuil et avez 1 an d'ancienneté. Lisez nos com. syndicales sur le rôle du RP. Contactez-nous à contact@s3i.fr**

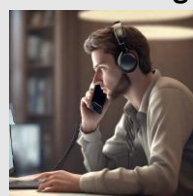
Si vous voulez plus de précisions faites comme certains de vos collègues, écrivez-nous : contact@s3i.fr ...

Enfin... Le vote d'un Budget « Prévisionnel 2026 » à l'arrache !

Avec l'aide active des élus **S3i**, le CSE SSG a enfin voté majoritairement son budget « prévisionnel » 2026.

Que faut-il en retenir :

- Le maintien des prestations à l'identique de 2025 (ce n'était pas gagné avec la **CFDT / CGT / Solidaires**)
- Le maintien des budgets régionaux à 140 € en prenant en compte l'arrivée en janvier 2026 des salariés AUREXIA sur Paris et sur Nantes-Angers.
- La prise en compte de budgets supplémentaires pour un week-end écologique (10K€), un événement national (50K€), et des aides sociales aux salariés (10K€).
- Un budget voyages 2026 de 200 K€,
- Le vote d'un budget voyages dès à présent de 100 K€ qui pourra tenir compte du succès du voyages Thaïlande 10/2026 (1155 demandes pour 120 places), en ouvrant un nouveau départ en 2027.



Notre site internet
www.s3i.fr

Pour nous contacter
contact@s3i-france.com